



Suj. UL 142  
ULC-S602

Le 15 novembre 2007

## BULLETIN D'ACCRÉDITATION N<sup>o</sup> 2007-31

Destinataires : Clients répertoriés de ULC des réservoirs en acier non enterrés destinés au stockage des liquides combustibles utilisés comme huile de chauffage ou huile pour génératrice (EFGRC)

Autres parties intéressées

Objet : Cinquième édition de la norme CAN/ULC-S602-07, Norme sur les réservoirs en acier non enterrés pour le mazout et l'huile lubrifiante

---

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes ULC 2007-29 annonçant la publication de la cinquième édition de la norme CAN/ULC-S602-07, Norme sur les réservoirs en acier non enterrés pour le mazout et l'huile lubrifiante.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la cinquième édition de la norme, et toutes les nouvelles demandes concernant les réservoirs en acier non enterrés destinés au stockage de mazout et d'huile lubrifiante sont vérifiées conformément à ces exigences.

Puisque les modifications apportées à la norme ont une incidence sur les produits actuellement inscrits, une revue des dossiers industriels sera entreprise afin d'assurer la conformité des produits avec les nouvelles exigences révisées. Pour obtenir des détails concernant la revue des dossiers et les modifications apportées à la norme, consultez le site Web de ULC à l'adresse [www.ulc.ca](http://www.ulc.ca) sous Industrie File Review (revue des dossiers industriels).

La date d'entrée en vigueur des nouvelles exigences révisées de la cinquième édition de la norme CAN/ULC-S602-07 a été fixée au 3 décembre 2008. À partir de cette date, les produits actuellement inscrits devront être conformes à ces exigences.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef – Canada, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

M. Normand Breton, ing.  
Directeur des services électriques et Ingénieur en chef – Canada